FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PURIFAST

Rubrique 1. Identification

Identificateur de produit : PURIFAST

Cat. No. : 40100082, 40100083, 40100095

Dimension de l'emballage : 2.5 kg, 7.5 kg,15 kg

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Type de produit : Solide.

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation du produit : Pour l'encastrement de spécimens matériellographiques

Domaine d'application : Applications professionnelles.

Données relatives au fournisseur : Struers ApS
Pederstrupvej 84
DK-2750 Ballerup

Téléphone : +45 44 600 800

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : sdsquestions@struers.dk

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : +45 44 600 800 (pendant les heures de bureau uniquement)

Rubrique 2. Identification des dangers

Ce produit, dans les conditions normales d'utilisation, répond à la définition d'un "ARTICLE".

Classification de la substance ou du mélange : Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : Non applicable.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Rubrique 2. Identification des dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Article

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Nom des composants	%	Identifiants
carbonate de calcium	≥25 - ≤50	CAS: 471-34-1

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la rubrique 8.

Rubrique 4. Premiers secours

Ce produit, dans les conditions normales d'utilisation, répond à la définition d'un "ARTICLE".

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Rubrique 4. Premiers secours

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques : Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Ce produit, dans les conditions normales d'utilisation, répond à la définition d'un "ARTICLE".

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO_2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Risque lié aux produits de décomposition thermique : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ce produit, dans les conditions normales d'utilisation, répond à la définition d'un "ARTICLE".

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes : Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel : Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques.

Grand déversement accidentel : Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser avec un balai le produit répandu et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Rubrique 7. Manipulation et stockage

Ce produit, dans les conditions normales d'utilisation, répond à la définition d'un "ARTICLE".

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Indices d'exposition biologique

Aucun index d'exposition connu.

Contrôles techniques appropriés : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.
Gants en nitrile. ou Gants en néoprène. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre.

Protection corporelle : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Autre protection cutanée : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

Aspect

État physique : Solide.

Couleur : Non disponible.

Odeur : Non disponible.

Seuil olfactif : Non disponible.

pH : Non disponible.

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Point de fusion/point de congélation : Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Non applicable.

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité : Non disponible.

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : Non applicable.

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur relative : Non applicable.

Densité relative : Non disponible.

Masse volumique : 0.54 à 0.65 g/cm³

Solubilité(s) :

Support	Résultat
eau	Non soluble

Miscible à l'eau : Non.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable.

Température d'auto-inflammabilité : Non applicable.

Température de décomposition : Non disponible.

Viscosité : Dynamique (température ambiante): Non applicable.
Cinématique (température ambiante): Non applicable.
Cinématique (40°C (104°F)): Non applicable.

Temps d'écoulement (ISO 2431) : Non disponible.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne : Non disponible.

Autres informations

Remarques physico-chimiques : Aucune information additionnelle.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Possibilité de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matières incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	
carbonate de calcium	**Rat - Voie orale - DL50** 6450 mg/kg	
	Rat - Mâle, Femelle - Voie cutanée - DL50 >2000 mg/kg	OECD 402 [Toxicité cutanée aiguë]

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Lésions oculaires graves/ irritation occulaire

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Corrosion/irritation respiratoire

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peau

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Respiratoire

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Mutagénicité des cellules germinales

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.
Effets potentiels différés : Non disponible.

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Nom du produit/composant	Résultat	
carbonate de calcium	**Chronique - Rat - Voie orale - NOAEL** 1000 mg/kg [90 heures]	OECD 422 [Etude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le dévelopment]

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
carbonate de calcium	6450	2500	N/A	N/A	N/A

Rubrique 12.Informations écologiques

Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	
carbonate de calcium	**Aiguë - CL50 - Eau douce** Poisson - Western mosquitofish - *Gambusia affinis* - Adulte >5.6 pph [96 heures]	Effet: Mortalité
	Chronique - NOEC - Eau douce Poisson - Catfish - *Rhamdia quelen* Taille: 15 cm; Poids: 8.9 g 16.5 mg/l [30 jours]	Effet: Mortalité
	Aiguë - CE50 Algues - *Desmodesmus subspicatus* >14 mg/l [72 heures]	OECD 201 [Algues, essai d'inhibition de la croissance]

Rubrique 12.Informations écologiques

	Aiguë - NOEC Algues - *Desmodesmus subspicatus* 14 mg/l [72 heures]	OECD 201 [Algues, essai d'inhibition de la croissance]

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Persistance et dégradabilité

Nom du produit/composant	Résultat	
carbonate de calcium	**Aérobique** 90% [28 jours] - Facilement	OECD 301B [Biodégradabilité facile - Essaie de dégagement de CO_2]

Conclusion/Résumé[Produit] : Non disponible.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
carbonate de calcium	-	-	Facilement

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau : Non disponible.

Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Ce produit, dans les conditions normales d'utilisation, répond à la définition d'un "ARTICLE".

Méthodes d'élimination : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Rubrique 14. Informations relatives au transport

	UN	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-
Dangers pour l'environnement	Non.	No.	No.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac conformément aux instruments IMO : Non disponible.

Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Rubrique 16. Autres informations

Historique

Date d'édition/Date de révision	:	2026/03/20
Date de la précédente édition	:	2025/01/13
Version	:	1.05
Élaborée par	:	Sphera Solutions
Légende des abréviations	:	ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë FBC = Facteur de bioconcentration SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques IATA = Association international du transport aérien CVI = conteneurs en vrac intermédiaires code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses OMI = Organisation maritime internationale LogKoe = coefficient de partage octanol/eau MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) N/A = Non disponible SGG = Groupe de séparation NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
Non classé.	

Références : SGH - Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques - Version : 9.
Réglementation internationale du transport

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document.
Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.